

**Plan d'étude**

Master of Arts in Family, Children and Youth Studies  
Master of Arts en Études sur la famille, l'enfance et la jeunesse  
Master of Arts in Familien-, Kinder- und Jugendstudien

**1. Description générale du programme**

L'Institut de recherche et de conseil dans le domaine de la famille a conçu un Master interdisciplinaire en collaboration avec des représentants des sciences sociales et humaines. Celui-ci est rattaché à la Faculté des lettres. Le plan d'étude est régi par le règlement du 11 mai 2006 pour l'obtention du Master à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (Suisse) (règlement ci dessous). Les étudiant-e-s obtiennent un Master of Arts en Études sur la famille, l'enfance et la jeunesse.

L'orientation du programme Master est interdisciplinaire et regroupe les domaines de la psychologie, des sciences de l'éducation, du droit ainsi que des sciences sociales et humaines. L'organisation du programme est élaboré en étroite collaboration avec les représentants-es des domaines d'étude associés. Les études débutent à partir du semestre d'automne 2015. Il n'y a pas de restrictions concernant le début d'étude.

Les compétences transmises dans le cadre de ce programme Master doteront les étudiant-e-s d'une compréhension cohérente de la famille et des processus familiaux. Les étudiant-e-s ont la possibilité d'approfondir des questions sociales et culturelles relevant des domaines de la famille, de l'enfance et de la jeunesse. Les cours de psychologie visent à transmettre des connaissances sur l'individu et ses relations au sein de la famille. Les sciences de l'éducation aborderont des théories pédagogiques et d'apprentissages. Elles thématisent entre autres les processus pédagogiques rapportés au contexte familial, scolaire et des loisirs, ainsi que sur les bases optimales à donner dans la petite enfance. Les cours de droit éclaireront le cadre légal de la famille dans la société. Les contributions d'autres disciplines placeront l'enfance, la jeunesse et la famille dans un contexte socioculturel et historique. Les évolutions sociologiques se reflètent dans les lois et la jurisprudence sur la famille comme dans les exigences relatives aux politiques familiales. L'analyse des processus psychologiques qui se déroulent au sein de la famille ainsi que la présentation du cadre légal, des conditions favorables aux enfants dans leur environnement social et des évolutions sociologiques qui touchent aux questions familiales permettront aux étudiant-e-s d'acquérir un large éventail de connaissances. Les professionnels de nombreux domaines d'activité sont aujourd'hui confrontés à une diversité croissante des formes familiales, des prises en charge des enfants, des styles de vie des jeunes et de leurs parcours vers l'emploi. Les outils des sciences sociales (comme l'anthropologie, la sociologie, l'histoire et l'archéologie) permettent d'appréhender ces réalités actuelles, tout en les replaçant dans une évolution temporelle et des contextes d'émergence culturels. La formation proposée par les sciences sociales et historiques part du constat que les enfants et les jeunes sont à la fois des enjeux et des acteurs sociaux, qu'ils participent activement donc aux différents espaces économiques, culturels et politiques.

**L'interdisciplinarité** sous-entend la collaboration entre les différentes disciplines. Chacune de ces dernières ne modifie pas ses méthodes et buts, mais vise plutôt à combler les lacunes existantes et permet d'établir des connexions ponctuelles. Afin de pouvoir travailler de manière interdisciplinaire, les étudiant-e-s ont besoin de consolider les acquis de leur domaine initial tout en acquérant de

solides connaissances spécialisées et méthodologiques appartenant aux autres disciplines. Cet aspect est garanti dans le programme d'étude: les étudiant-e-s acquièrent aussi bien dans le domaine méthodologique que spécialisé des connaissances approfondies dans au moins deux disciplines. L'approche interdisciplinaire est également appliquée pour la rédaction d'un travail de Master interdisciplinaire. Ce programme fait également la part belle au travail interdisciplinaire en favorisant les échanges entre étudiant-e-s en Master issus de divers domaines d'études, qui fréquentent ensemble les différentes unités d'enseignement. Le diplôme de Master permettra aux étudiant-e-s d'appliquer les compétences spécialisées et méthodologiques acquises en droit, en psychologie et en sciences humaines et sociales pour les questions relevant du domaine de la famille, de l'enfance et de la jeunesse.

## **2. Structure du programme** (voire également annexe: aperçu tabellaire)

Le programme d'étude Master interdisciplinaire vise à former des étudiant-e-s en possession d'un **Bachelor en psychologie, en droit ou dans une discipline avec un rapport sociologique** (comme par ex. les sciences politiques, la sociologie, l'anthropologie, le travail social, les sciences de l'éducation, la pédagogie curative) dans le domaine des sciences de la famille ainsi que la recherche sur l'enfance et la jeunesse. En plus de ce programme Master, les étudiant-e-s peuvent choisir un programme d'études secondaires.

Afin d'amener les compétences des étudiant-e-s des différentes disciplines à un niveau comparable, ceux-ci doivent effectuer un programme d'ajustement. L'admission des étudiant-e-s ainsi que l'établissement du programme d'ajustement est régi par la Faculté des lettres, en collaboration avec les représentants des disciplines associées (art. 9 du règlement).

Le programme de Master comprend trois modules de base obligatoires et d'égale importance (45 ECTS au total) en Psychologie et Sciences de l'éducation, en Droit ainsi qu'en Sciences sociales et humaines (15 ECTS par module). S'ajoute à cela un **module à choix** choisi par les étudiant-e-s, destiné à approfondir un domaine particulier (famille ou enfance et jeunesse, 15 ECTS). Dans ce cadre auront lieu les séminaires méthodologiques nécessaires à la rédaction du travail de Master interdisciplinaire. L'offre des cours est constituée à partir de l'offre d'enseignement existant des domaines d'études associés. Le **travail de Master** explore une thématique sous l'angle d'au moins deux disciplines (30 ECTS).

## **3. Modules**

### **a) Modules obligatoires**

Les trois modules obligatoires sont: „Psychologie et Sciences de l'éducation“, „Droit“ ainsi que „Sciences sociales et humaines“.

#### **aa) Psychologie et Sciences de l'éducation**

A partir de l'offre des cours établis, les étudiant-e-s peuvent choisir les cours Master qui leurs correspondent le mieux en lien avec leur discipline initiale ou perspective professionnelle. Comme les unités d'apprentissage comportent respectivement 3 ECTS, au moins cinq cours doivent être choisis et terminés avec succès. Les étudiant-e-s acquièrent des connaissances et compétences de base dans le domaine de la psychologie du couple et de la famille, dans la recherche psychologique sur les relations entre parents et enfants, ainsi que sur des contenus clinico-psychologiques ou de la psychologie du développement pertinents pour la famille et les relations parent-enfant. Des contenus portant sur des interventions psychologiques font également partie de l'enseignement. A partir des différents domaines de la recherche pédagogique, les étudiant-e-s apprennent le lien entre famille,

enfance, éducation et société. Notamment, l'enseignement des sciences de l'éducation offre aux étudiant-e-s la possibilité d'aborder l'histoire et l'actualité en lien avec les différentes régularisations politiques et de l'état providentiel en matière de développement des enfants au sein et à l'extérieur de la famille. En plus, les étudiant-e-s vont se familiariser avec des importants concepts théoriques, des stratégies de recherche et des sujets clés de la recherche en sciences de l'éducation relevant du domaine de l'enfance et de la famille. Une attention spéciale est donnée aux institutions pédagogiques en dehors du cadre familial, leurs relations aux familles ainsi qu'aux conditions professionnelles et culturelles de l'éducation dans une société marquée par la diversité.

Les formes d'enseignement et d'apprentissage ainsi que les modalités de l'évaluation seront déterminées par le responsable respectif de l'unité d'apprentissage.

#### **bb) Droit**

A partir de l'offre des cours établis, les étudiant-e-s peuvent choisir les cours Master qui leurs correspondent le mieux en lien avec leur discipline initiale ou perspective professionnelle. Comme les unités d'apprentissage comportent respectivement 5 ECTS, au moins trois cours doivent être choisis et terminés avec succès. Les étudiant-e-s acquièrent des connaissances et compétences de base dans le domaine du droit de la famille et de l'enfant, avec un accent sur les questions de relations de mariage ainsi qu'au sujet de la législation sur la protection de l'enfant et de l'adulte. Les domaines du droit pénal des mineurs, le droit des migrations, ou le droit musulman et juif en Suisse sont des aspects qui peuvent être abordés au long des études. Les formes d'enseignement et d'apprentissage ainsi que les modalités de l'évaluation seront déterminées par le responsable respectif de l'unité d'apprentissage.

#### **cc) Sciences sociales et humaines**

A partir de l'offre des cours établis, les étudiant-e-s peuvent choisir les cours Master qui leurs correspondent le mieux en lien avec leur discipline initiale ou perspective professionnelle. Comme les unités d'apprentissage comportent respectivement 3 ECTS, au moins cinq cours doivent être choisis et terminés avec succès.

La diversité des modèles familiaux actuels s'accompagne d'une pluralité de pratiques d'éducation des enfants qui sont liées à des modèles culturels spécifiques et aux représentations des rôles respectifs de l'homme et de la femme. La portée de ces conceptions ne se limite pas à la seule sphère domestique, elle touche aussi les différents acteurs professionnels. Ce module vise à retracer la situation actuelle et l'évolution historique du statut des enfants, les rapports intergénérationnels et leurs relations avec les institutions concernés (famille, Etat, milieux politiques, programmes sociaux, entreprises, école, institutions juridiques, administratives, etc.). Tenant compte de la diversité du rapport à la parentalité, à l'enfance ou à l'adolescence, les enseignements en sciences sociales permettent à la fois de mieux comprendre les actions des individus et de prendre une certaine distance critique face aux réalités présentes. Les enquêtes récentes portant sur les populations plus jeunes fourniront une connaissance pointue sur les parcours d'entrée dans la vie active, les dynamiques identitaires, la gestion des références culturelles et religieuses, le rapport à la consommation ou l'usage des technologies de l'information et de la communication auprès de ces dernières. Les méthodes d'enquête et d'analyse enseignées sont propres aux problématiques de chaque enseignement, spécifiques aux contextes historiques et adaptées aux catégories de personnes concernées (enfants, jeunes, familles, institutions). Les compétences acquises sont ainsi mobilisables dans d'autres domaines professionnels que ceux de la recherche scientifique.

Les formes d'enseignement et d'apprentissage ainsi que les modalités de l'évaluation seront déterminées par le responsable respectif de l'unité d'apprentissage.

## **b) Module à choix**

Conformément à leur objectif de formation et leurs intérêts, les étudiant-e-s peuvent choisir un module à choix équivalent à 15 ECTS. Si les étudiant-e-s souhaitent approfondir leurs connaissances au sujet de la **famille**, ils développeront une compréhension cohérente de la famille et des processus familiaux, en tenant compte des actuelles conditions légales, sociales ou historiques. En choisissant le module à choix **enfance et jeunesse**, les étudiant-e-s aborderont les connaissances actuelles du domaine de l'enfance et de la jeunesse au travers de différentes disciplines, à savoir : les dynamiques d'identité, la gestion des cadres de référence culturels et religieux, ou l'utilisation des technologies d'information et de communication. Dans ce cadre, les étudiant-e-s suivront également les cours de méthodes de recherches qui leur seront nécessaires pour la rédaction de leur travail de Master interdisciplinaire. Les responsables respectifs de l'unité d'enseignement/d'apprentissage assigneront leur cours à un module de choix en fonction de son contenu et en coordination avec L'institut de recherche et de conseil dans le domaine de la famille. Les formes d'enseignement et d'apprentissage ainsi que les modalités de l'évaluation seront déterminées par le responsable respectif de l'unité d'apprentissage.

## **4. Modalités d'évaluation**

Selon l'article 15 du règlement, les étudiant-e-s reçoivent une note pour chaque module. Chaque unité d'apprentissage doit être terminée avec une note suffisante pour que celle-ci soit réussie. La note du module se calcule avec la moyenne des notes individuelles non pondérées.

Le **travail de Master** consiste en la rédaction d'un travail écrit et interdisciplinaire. L'examen final comprend le travail écrit ainsi que sa défense. Ceci correspond à 30 ECTS (article 22 du règlement). A ce sujet seront intégrés, tant d'un point de vue méthodologique que du contenu, au moins deux disciplines (article 23, paragraphe 1 du règlement).

## **5. Langues**

La **langue d'enseignement** peut varier selon l'unité d'apprentissage choisie, soit en allemand, en français ou en anglais. Par conséquent, aucune langue d'enseignement n'est fixée. Le cursus peut-être effectué avec la mention bilingue. Sont valables les dispositions fixés dans l'article 11 du règlement.

## Annexe: Aperçu tabellaire

### 1. Vue d'ensemble

	ECTS
<b>Master</b>	
Module Psychologie / Sciences de l'éducation	15
Module Droit	15
Module Sciences sociales et humaines	15
Module à choix Famille <i>ou</i> Enfance et Jeunesse	15
Travail de Master	30
<b>Total</b>	<b>90</b>

### 2. Modules de base obligatoires

	ECTS
Module Psychologie / Sciences de l'éducation (5 cours à 3 ECTS)	15
Module Droit (3 cours à 5 ECTS)	15
Module Sciences sociales et humaines (5 cours à 3 ECTS)	15

### 3. Module à choix

	ECTS
Famille	15
<i>ou</i>	
Enfance et Jeunesse	15

### 5. Travail de Master interdisciplinaire

	ECTS
Travail écrit	30